

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 5/12/2019

Version: 1

Langue: fr-FR

Date d'édition: 18/12/2019

Acrobond® A 260 MP (composants B)

Numéro de matière A260MP_B

Page:

1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Acrobond® A 260 MP (composants B)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Colle bi-composants, composants B
Seulement pour utilisateurs professionnels

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: ACROM S.A.S.
Rue/B.P.: Zone Industrielle des Grands Bois
17, Rue de l'Europe
Place, Lieu: FR-49280 LA SÉGUINIÈRE
WWW: www.acrom.fr
E-mail: info@acrom.fr
Téléphone: +33 (0)2 41 56 08 94
Télécopie: +33 (0)2 41 75 73 20
Service responsable de l'information:
Service Technique / E-mail: info@acrom.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA / INRS:
Téléphone: +33 (0)1 45 42 59 59 (en cas d'empoisonnement / in case of poisoning)
<http://www.centres-antipoison.net>

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Skin Sens. 1; H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
Repr. 1B; H360D Peut nuire au fœtus.
Aquatic Chronic 3; H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)



Mention d'avertissement: **Danger**

Mentions de danger: H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H360D Peut nuire au fœtus.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 5/12/2019
Version: 1
Langue: fr-FR
Date d'édition: 18/12/2019

Acrobond® A 260 MP (composants B)

Numéro de matière A260MP_B

Page: 2 de 10

Conseils de prudence:	P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
	P261	Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
	P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
	P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
	P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
	P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
	P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Marquage spécial

Texte pour l'étiquetage: Contient Méthacrylate de tétrahydrofurfuryle, Méthacrylate de 2-éthylhexyle, hydrogénosuccinate de (2-((2-méthyl-1-oxoallyl)oxy)éthyle) et Anhydride succinique. Seulement pour utilisateurs professionnels
36 pourcent du mélange se compose d'un ou de plusieurs éléments d'une toxicité sévère inconnue (oral).
Contient 26 % de composants ayant un facteur inconnu de dangerosité pour l'environnement aquatique.

2.3 Autres dangers

Pas de risques spéciaux à signaler.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

3.2 Mélanges

Spécification chimique: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux

Composants dangereux:

Ingrédient	Désignation	Teneur	Classification
N°CE 219-529-5 CAS 2455-24-5	Méthacrylate de tétrahydrofurfuryle	30 - 70 %	Skin Sens. 1; H317. Repr. 1B; H360D. Aquatic Chronic 3; H412.
N°CE 211-708-6 CAS 688-84-6	Méthacrylate de 2-éthylhexyle	10 - 30 %	Skin Sens. 1B; H317. Aquatic Chronic 3; H412.
N°CE 244-096-4 CAS 20882-04-6	hydrogénosuccinate de (2-((2-méthyl-1-oxoallyl)oxy)éthyle)	< 10 %	Skin Irrit. 2; H315. Eye Irrit. 2; H319. Skin Sens. 1; H317.
REACH 01-2119485841-30-xxxx N°CE 203-570-0 CAS 108-30-5	Anhydride succinique	< 1 %	Acute Tox. 4; H302. Skin Corr. 1B; H314. Eye Dam. 1; H318. Resp. Sens. 1; H334. Skin Sens. 1; H317. STOT SE 3; H335.
N°CE 212-782-2 CAS 868-77-9	2-Méthacrylate d'hydroxyéthyle	< 1 %	Skin Irrit. 2; H315. Eye Irrit. 2; H319. Skin Sens. 1; H317.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 5/12/2019

Version: 1

Langue: fr-FR

Date d'édition: 18/12/2019

Acrobond® A 260 MP (composants B)

Numéro de matière A260MP_B

Page:

3 de 10

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

En cas d'inhalation: Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. Appeler un médecin.

Après contact avec la peau: En cas de contact avec la peau, rincer aussitôt abondamment avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de réaction cutanée, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Ingestion: Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. Ne pas provoquer de vomissement. Appeler aussitôt un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une allergie cutanée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Jet d'eau en aspersion, mousse

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau de forte puissance

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes d'azote (NOx), acide cyanhydrique (acide cyanhydrique), hydrocarbures, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Indications complémentaires:

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée.

Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 5/12/2019

Version: 1

Langue: fr-FR

Date d'édition: 18/12/2019

Acrobond® A 260 MP (composants B)

Numéro de matière A260MP_B

Page:

4 de 10

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter l'exposition. Évacuer la zone. Assurer une aération suffisante. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. Porter un équipement de protection approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Tenir toute personne non protégée à l'écart.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations. Éviter le rejet dans l'environnement.

Quantités importantes: Colmater les bouches de canalisations.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel), puis les recueillir dans des récipients adéquats en vue de leur élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.

Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Porter un équipement de protection approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire .

Protection contre l'incendie et les explosions:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.

Conseils pour le stockage en commun:

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Ne pas stocker ensemble avec des acides/lessives alcalines et des agents d'oxydation.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Indications complémentaires:

Ne contient aucune substance ayant des valeurs limites sur le lieu de travail.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 5/12/2019
Version: 1
Langue: fr-FR
Date d'édition: 18/12/2019

Acrobond® A 260 MP (composants B)

Numéro de matière A260MP_B

Page: 5 de 10

8.2 Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

- Protection respiratoire: En cas de dégagement de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire. Utiliser un filtre combiné A/P conforme EN 14387. La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants!
- Protection des mains: Gants de protection conforme à la norme EN 374. Type de gants: Caoutchouc nitrile - Epaisseur du revêtement: >0,4 mm Période de latence: >480 min. Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
- Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.
- Protection corporelle: Porter un vêtement de protection approprié.
- Mesures générales de protection et d'hygiène: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire .

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect: État physique à 20 °C et 101,3 kPa: liquide
Forme: pâte
Couleur: beige
- Odeur: comme l'acrylate
- Seuil olfactif: Aucune donnée disponible
- Valeur pH: non applicable
- Point de fusion/point de congélation: non applicable
- Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: > 110 °C (Méthacrylate de 2-éthylhexyle)
- Point éclair/plage d'inflammabilité: > 94 °C (Méthacrylate de 2-éthylhexyle)
- Taux d'évaporation: Aucune donnée disponible
- Inflammabilité: Aucune donnée disponible
- Limites d'explosibilité: Aucune donnée disponible
- Tension de vapeur: Aucune donnée disponible
- Densité de la vapeur: Aucune donnée disponible
- Densité: 0,96 - 1,00 g/mL
- Solubilité dans l'eau: non applicable
- Coefficient de partage: n-octanol/eau: Aucune donnée disponible
- Température d'auto-inflammabilité: Aucune donnée disponible
- Température de décomposition: Aucune donnée disponible
- Viscosité, dynamique: 17000 - 36000 mPa*s
- Propriétés explosives: Aucune donnée disponible
- Propriétés comburantes: Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 5/12/2019

Version: 1

Langue: fr-FR

Date d'édition: 18/12/2019

Acrobond® A 260 MP (composants B)

Numéro de matière A260MP_B

Page:

6 de 10

9.2 Autres informations

Indications diverses:

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

cf. 10.3

10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 Conditions à éviter

Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.

10.5 Matières incompatibles

Acides, oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Oxydes d'azote (NOx), acide cyanhydrique (acide cyanhydrique), hydrocarbures, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques:

Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmix calculé: ATE > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmix calculé: 2.000 ≤ ATE < 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Manque de données.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Manque de données.

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Skin Sens. 1; H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancerogénité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Repr. 1B; H360D = Peut nuire au fœtus.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Manque de données.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 5/12/2019
Version: 1
Langue: fr-FR
Date d'édition: 18/12/2019

Acrobond® A 260 MP (composants B)

Numéro de matière A260MP_B

Page: 7 de 10

Autres informations: Indication sur Méthacrylate de tétrahydrofurfuryle:
DL50 par voie orale, estimé: 4.000 mg/kg
DL50 dermique: 2000 - 5000 mg/kg
Indication sur Méthacrylate de 2-éthylhexyle:
DL50 Rat, par voie orale: > 2.000 mg/kg
DL50 dermique, estimé: > 5.000 mg/kg
Indication sur hydrogénosuccinate de (2-((2-méthyl-1-oxoallyl)oxy)éthyle):
DL50 par voie orale, estimé: 2.000 - 5.000 mg/kg
DL50 dermique, estimé: 2.000 - 5.000 mg/kg
Indication sur Anhydride succinique:
DL50 Rat, par voie orale: 1510 mg/kg
DL50 Rat, dermique: > 2000 mg/kg

Symptômes

En cas d'inhalation:
Irritation des muqueuses, toux, éternuements, maux de tête, enrouement, le mal de gorge.
Après absorption: Troubles gastro-intestinaux, nausée, vomissement, diarrhée.
Après contact avec la peau:
Dans de rares cas, le produit peut provoquer des rougeurs passagères de la peau.
Autres symptômes: Odèmes (enflures), démangeaisons, peau sèche.
Après contact avec les yeux:
En cas de contact prolongé avec les yeux, risque d'obscurcissement de la cornée. Un contact avec les yeux peut provoquer des irritations, des rougeurs, des larmes ou une vue trouble.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 5/12/2019

Version: 1

Langue: fr-FR

Date d'édition: 18/12/2019

Acrobond® A 260 MP (composants B)

Numéro de matière A260MP_B

Page: 8 de 10

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Indication sur Méthacrylate de tétrahydrofurfuryle:

Toxicité pour la daphnia:

NOEC daphnia magna (puce d'eau géante): 37,2 mg/L/21d

Toxicité pour les algues:

EC50 algues vertes: >100 mg/L/72h

NOEC algues vertes: > 100 mg/L/72h

LC50 Tête de boule: 34,7 mg/L/96h

Indication sur Méthacrylate de 2-éthylhexyle:

Toxicité pour le poisson:

LC50: 2,8 mg/L/96h

Toxicité pour la daphnia:

EC50 daphnia magna (puce d'eau géante): 4,6 mg/L/48h

NOEC daphnia magna (puce d'eau géante): 0,105 mg/L/21d

Toxicité pour les algues: EC50 algues vertes: 5,3 mg/L/72h

NOEC algues vertes: 0,81 mg/L/72h

Indication sur hydrogénosuccinate de (2-((2-méthyl-1-oxoallyl)oxy)éthyle):

Toxicité pour le poisson:

LC50: 227 mg/L/96h (estimé)

Toxicité pour la daphnia:

EC50 daphnia magna (puce d'eau géante): 380 mg/L/48h (estimé)

NOEC daphnia magna (puce d'eau géante): 24,1 mg/L/21d (estimé)

Toxicité pour les algues:

EC50 algues vertes: 710 mg/L/72h (estimé)

NOEC algues vertes: 160 mg/L/72h

Indication sur Anhydride succinique:

Toxicité pour le poisson:

LC50 Brachydanio rerio: > 100 mg/L/96h

Toxicité pour la daphnia:

EC50 daphnia magna (puce d'eau géante): > 100 mg/L/48h

Toxicité pour les algues:

EC50 algues vertes: >100 mg/L/72h

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales: Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 5/12/2019
Version: 1
Langue: fr-FR
Date d'édition: 18/12/2019

Acrobond® A 260 MP (composants B)

Numéro de matière A260MP_B

Page: 9 de 10

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet: 08 04 09* = Déchets de colles et de mastics contenant des solvants organiques ou autres matières dangereuses.

FFDU = fabrication, formulation, distribution et utilisation

* = Soumis à une documentation.

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:

néant

ADN: UN 9005

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:

Néant

ADN: ONU 9005, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, FONDUE, N.S.A.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR:

néant

ADN: Classe 9

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:

néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin - IMDG: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie fluviale (ADN)

Étiquette de danger:

-

Transport autorisé:

T

Équipement nécessaire:

PP

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 5/12/2019

Version: 1

Langue: fr-FR

Date d'édition: 18/12/2019

Acrobond® A 260 MP (composants B)

Numéro de matière A260MP_B

Page: 10 de 10

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales - France

Aucune donnée disponible

Directives nationales - États-membres de la CE

Teneur en composés organiques volatils (COV):

0 % en poids = 0 g/L

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°: 3

Directives nationales - Grande-Bretagne

Code DG-EA (Hazchem): -

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations diverses

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

H302 = Nocif en cas d'ingestion.

H314 = Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 = Provoque une irritation cutanée.

H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 = Provoque des lésions oculaires graves.

H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.

H334 = Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 = Peut irriter les voies respiratoires.

H360D = Peut nuire au fœtus.

H412 = Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Créée: 5/12/2019

Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.